

# SÉNAT

1<sup>re</sup> SESSION ORDINAIRE DE 1961-1962

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 31 octobre 1961.

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à la nomination d'une Commission d'enquête  
sur les événements du 17 octobre 1961 et des jours suivants,*

PRÉSENTÉE

Par MM. Antoine COURRIÈRE, Gaston DEFFERRE  
et les membres du groupe socialiste (1) et Apparenté (2),

Sénateurs.

---

(Renvoyée à la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation,  
du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale.)

---

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le débat qui s'est déroulé au Sénat le mardi 31 octobre 1961 sur les événements du 17 octobre et des jours suivants, au cours desquels de nombreux Algériens ont été victimes de traitements

---

(1) Ce groupe est composé de : MM. Fernand Auberger, Emile Aubert, Clément Balestra, Jean Bène, Lucien Bernier, Marcel Boulangé, Marcel Brégégère, Roger Carcassonne, Marcel Champeix, Michel Champleboux, Bernard Chochoy, Antoine Courrière, Maurice Coutrot, Georges Dardel, Marcel Darou, Francis Dassaud, Gaston Defferre, Emile Dubois, Emile Durieux, Jean-Louis Fournier, Jean Geoffroy, Léon-Jean Grégory, Georges Guille, Roger Lagrange, Georges Lamousse, Edouard Le Bellegou, André Méric, Léon Messaud, Pierre Métayer, Gérard Minvielle, Paul Mistral, Gabriel Montpied, Marius Moutet, Charles Naveau, Jean Nayrou, Paul Pauly, Jean Péridier, Gustave Philippon, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Alex Roubert, Georges Rougeron, Abel Sempé, Edouard Soldani, Charles Suran, Paul Symphor, Edgar Tallhades, René Toribio, Emile Vanrullen, Fernand Verdeille, Maurice Vérillon.

(2) Apparenté : M. Ludovic Tron.

inhumains, a suscité une très vive émotion parmi les membres du Sénat.

En conséquence, et devant la gravité des faits invoqués, le groupe socialiste pense qu'il est indispensable de désigner une commission d'enquête pour connaître exactement les faits qui ont fait l'objet du débat.

C'est pourquoi il vous demande d'adopter la proposition de résolution ci-après :

### **PROPOSITION DE RESOLUTION**

Le Sénat décide de nommer une commission d'enquête sur les événements du 17 octobre 1961 et des jours suivants qui ont entraîné la mort de plusieurs Musulmans algériens. Les candidats à cette commission seront désignés par la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale.